

# Guénange | Conseil municipal

## JO 2024 : la ville labellisée Terre de jeux

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence du maire, Jean-Pierre La Vaullée. Plusieurs points ont été examinés, parmi lesquels le bilan du Syndicat intercommunal de la région de Guénange pour l'eau et l'assainissement (Sirgea).

RL 05 Décembre 2019



La station d'épuration est valorisée pour 19 000 habitants et ses rejets en milieu naturel sont conformes à 100 %. Photo RL

En préambule à la réunion du conseil municipal, le maire, Jean-Pierre La Vaullée a annoncé que la ville a été labellisée Terre de jeux par le comité d'organisation des JO 2024, grâce à la qualité de ses équipements sportifs. Cela ne veut pas dire qu'elle accueillera des participants mais cela reste possible.

### Les autres points à l'ordre du jour

- **Domaine public communal.** – Trois lotissements étant terminés, les voiries, espaces communs et équipements des lotissements du Domaine d'Eole, des Jardins d'Antoine et du Mont Cassin 5 ont été intégrés au domaine public communal. Bernard Lécrivain (opposition) a demandé qu'avec tous ces lotissements, un plan complet de la ville soit mis à jour et à la disposition des élus.
- **Eau et assainissement.** – Eric Balland, adjoint au maire et président du Syndicat intercommunal de la région de Guénange pour l'eau et l'assainissement (Sirgea), qui regroupe

également les communes de Bertrange, Bousse et Rurange, soit plus de 15 000 habitants, a présenté le bilan du dit syndicat.

637 000 m<sup>3</sup> d'eau ont été distribués et 1 403 000 m<sup>3</sup> d'eaux usées ont été traités.

Le titre hydrotimétrique de l'eau fournie est de 19,6°f et, surtout, grâce à l'entretien des réseaux, près de 80 % de l'eau produite est livrée bien au-delà du taux prévu par le Grenelle de l'environnement qui est de 68 %.

Le prix de l'eau et l'assainissement augmentera de 0,13 € au m<sup>2</sup> soit 5,29 € pour 2019.

- Usine Knauf. – Pour répondre aux questions posées sur le rattachement de l'usine Knauf, il a précisé qu'elle ne rejettera que 10 m<sup>3</sup> par jour et que, pour l'instant, le raccordement n'est pas actif.
- Stade Léo-Lagrange. – Pour terminer, les élus ont déploré que de plus en plus d'intrus s'invitent sur le stade Léo-Lagrange, créant nuisances et détériorations. Un nouveau responsable du site prendra ses fonctions début janvier, avec des directives strictes. Smaïl Belkacem, adjoint aux sports, a précisé également que des mesures de sécurité complémentaires vont être prises pour renforcer les portes et clôtures.